Notre façon de réaliser une expertise psychologique

Chaque expertise que nous réalisons suit une méthode claire et rigoureuse. Nous cherchons à comprendre la situation de manière complète, en nous basant à la fois sur ce que vous nous expliquez, sur notre observation et sur des tests standardisés.

Notre style d'écriture est volontairement sobre et précis. Nous :

- Séparons les faits concrets (tests, informations vérifiables) de nos conclusions ou hypothèses.
- Utilisons un langage clair, sans jugement, en restant neutres.
- Tenons compte de votre histoire personnelle et du contexte dans lequel vous vous trouvez.
- Veillons à rester attentifs à la cohérence globale de votre récit, tout en respectant votre parole.

➔ **Ce que contiennent nos conclusions**

Nos conclusions suivent généralement la même structure, afin que chacun comprenne bien notre analyse :

1. **Rappel du contexte** : pourquoi l'expertise a été demandée et dans quel cadre (accident, procédure judiciaire, assurance, recours, …).
2. **Cohérence du récit** : dans quelle mesure les difficultés exprimées correspondent à l'histoire racontée et aux observations faites.
3. **Résultats objectifs** : ce que montrent les tests psychologiques, expliqués de façon claire.
4. **Analyse clinique** : notre avis professionnel sur la nature des difficultés observées (par exemple, un stress important, un trouble lié à un événement, etc.).
5. **Évolution possible** : comment la situation pourrait évoluer (amélioration, stabilisation, persistance des difficultés).
6. **Lien avec l'événement** : dans quelle mesure vos difficultés actuelles sont liées ou non à l'événement qui motive l'expertise.
7. **Situation antérieure** : s'il existait ou non des difficultés ou fragilités avant les faits.
8. **Remarque finale** : observation éventuelle sur le déroulement de l'entretien ou la façon dont les échanges se sont passés.